

Respect du règlement intérieur

- Porte systématiquement les équipements de protection individuelle (EPI) sur les postes à risques.
- Suit les consignes de sécurité et signale toute situation dangereuse à sa hiérarchie.
- Utilise les outils informatiques uniquement dans le cadre professionnel, conformément à la charte informatique.
- Respecte les horaires de travail, badge à l'entrée et à la sortie, et justifie toute absence.
- Ne consomme ni alcool ni stupéfiants sur le lieu de travail, conformément aux règles de sécurité.

Appropriation des valeurs et de la culture d'entreprise

- Adopte un comportement éthique : refuse les cadeaux non autorisés, respecte la confidentialité des données.
- Participe aux formations sur l'éthique et la sécurité.
- Respecte les autres collaborateurs, sans propos déplacés ni comportements sexistes ou discriminatoires.
- S'implique dans la vie de l'entreprise, respecte les règles de communication et de représentation.
- Applique les principes de loyauté, transparence et intégrité dans ses relations professionnelles.